

B.T.S. PROFESSIONS IMMOBILIERES

EPREUVE DE TRANSACTION IMMOBILIERE

DOSSIER 1 : LA POLITIQUE DE COMMUNICATION. (20 points)

- A. Le site de RONCHIN.
- B. La participation à un salon.

DOSSIER 2 : LA DEMANDE DE LOGEMENT. (15 points)

- A. Les documents à réunir pour constituer la demande de logement.
- B. La réponse à une demande de logement.

DOSSIER 3 : LES TRAVAUX A EFFECTUER ET TECHNIQUES DU BÂTIMENT (15 points)

- A. Problème à la résidence « LES PINS ».
- B. Techniques du bâtiment.

TOTAL 50 points

- la partie B) du dossier 3 est à traiter sur une feuille séparée.

Le barème ci-dessus est indicatif

Documents et matériel autorisés : machines à calculer dans les conditions réglementaires

CODE EPREUVE : PIE5TIM		EXAMEN : BTS	SPECIALITE : PROFESSIONS IMMOBILIERES	
SESSION 2002	SUJET	EPREUVE :		Calculatrice autorisée : OUI
Durée : 2h30		Coefficient : 2,5	N° sujet :07yd02	Page 1 /16

Vous venez d'intégrer la **SOCIETE ANONYME HLM DU NORD**, dans l'**Agence du Centre** située à **VILLENEUVE D'ASCQ** dans la banlieue de **LILLE**.

Vous trouverez la carte d'identité de l'agence en **annexe Ia,Ib**.

Avant de vous affecter définitivement à un service, et afin de vérifier vos compétences, le responsable de l'Agence du Centre, Monsieur **RONCE**, vous confie trois dossiers traitant de thèmes différents.

DOSSIER 1 : LA POLITIQUE DE COMMUNICATION

(cf. ANNEXES I, II et III)

La SA HLM du Nord désire valoriser son patrimoine par une politique de communication adaptée et attrayante. Cette valorisation se fera en particulier sur la ville de **RONCHIN** qui dépend de l'Agence du Centre.

Monsieur **RONCE** vous demande d'effectuer les travaux prévus ci-dessous.

A) LE SITE DE RONCHIN.

A partir des **ANNEXES I et II** :

1) a) Présentez à partir des statistiques de peuplement fournies, deux graphiques permettant de visualiser des comparaisons de la situation du site de Ronchin avec celles de la région Nord et de la France. Un des graphiques présentera la structure des activités professionnelles des occupants et l'autre le niveau des ressources des ménages à faibles revenus.

b) Commentez ces graphiques en une dizaine de lignes en insistant sur la situation sociale du site de Ronchin par rapport à l'ensemble de la région et à l'ensemble de la France.

2) Les résultats de votre commentaire confortent Monsieur **RONCE** et son équipe de l'Agence du Centre dans l'idée qu'il est nécessaire d'élargir l'occupation du site de Ronchin à d'autres catégories sociales afin d'accroître la mixité sociale.

Vous devez donc réfléchir à l'argumentation possible pour attirer sur ce site des jeunes couples salariés avec enfants en bas âge, ainsi que des étudiants.

Présentez des arguments à développer lors de l'accueil d'un locataire potentiel appartenant à l'une de ces deux cibles pour tenter de le convaincre de venir habiter à Ronchin. Ces arguments porteront sur l'environnement ainsi que sur les services assurés par la S.A. HLM DU NORD. Ils seront au nombre de quatre minimum par cible

3) Citez les supports de communication écrite (3 au minimum) à mettre en œuvre pour toucher les cibles concernées.

4) Parmi les actions de communication qui visent les étudiants, vous choisissez de présenter le site de Ronchin directement dans les restaurants universitaires.

Pour cela, vous devez obtenir l'autorisation d'installer un stand dans les différents restaurants universitaires de l'agglomération lilloise. Il vous faut donc obtenir un rendez-vous avec le responsable du service logement du CROUS de Lille.

Vous décidez de prendre ce rendez-vous par téléphone.

a) Prévoyez les différentes étapes de cette prise de rendez-vous selon la méthode C.R.O.C.

- C contact
- R raison de l'appel (arguments, réponse aux objections)
- O objectif de l'appel (prise de rendez-vous)
- C conclusion

b) Répondez à ces deux objections possibles :

- « A cette époque de l'année les étudiants sont plus préoccupés par leurs examens que par la recherche d'un nouveau logement. »
- « Si tous les bailleurs sociaux nous demandaient un stand, nos halls des restaurants universitaires seraient transformés en agence immobilière. »

B) LA PARTICIPATION A UN SALON.

Toujours dans l'objectif de valoriser l'image de l'ensemble du patrimoine de la SA HLM DU NORD, le directoire de la société et Monsieur RONCE ont décidé de participer au premier salon de l'immobilier consacré exclusivement à la location, « **SE LOGER EN LOUANT** ». Ce salon est prévu en septembre 2002.

A partir de l'**annexe III** :

1) Calculez le coût prévisionnel total de la participation à ce salon (soignez la présentation de vos calculs).

2) Calculez le coût d'un contact utile pour la SA HLM DU NORD sachant que 80 % des visiteurs qui recherchent une location par l'intermédiaire d'un bailleur social viendront sur le stand de la SA HLM du Nord, et que 90 % de ceux-ci laisseront leur adresse pour être recontactés.

3) Donnez au minimum trois avantages que la SA HLM DU NORD peut espérer retirer de sa participation au salon.

DOSSIER 2 : LA DEMANDE DE LOGEMENT.

cf. Annexes IV, V, VIa, VIb et VII (à rendre avec la copie)

A) LES DOCUMENTS A REUNIR POUR CONSTITUER LA DEMANDE DE LOGEMENT.

Monsieur RONCE vous remet (**Annexe IV**) un document qui indique l'ensemble des pièces à joindre à une demande de logement.

Il vous précise que ce document est difficile à utiliser par les personnes chargées de l'accueil auprès de qui les demandeurs de logement sollicitent souvent des renseignements et des explications complémentaires.

Dans le but de faciliter le travail du personnel d'accueil, présentez un tableau synthétique récapitulant les différents documents nécessaires et indispensables à la demande d'un logement en fonction du statut du demandeur (on vous demande seulement de présenter la structure et la trame du tableau, pas de le remplir).

B) LA REPOSE A UNE DEMANDE DE LOGEMENT.

Au courrier, vous venez de recevoir la demande de logement d'Hervé JONQUILLE et de Patricia LACOURT.

Leur situation est décrite dans **l'annexe V**.

En vous appuyant sur le travail réalisé ci-dessus et sur les annexes utiles, et en partant de l'hypothèse que vous leur proposez un appartement de type 2 dans la résidence "Comtesse de Ségur" à Ronchin, avec un loyer mensuel de 251,54 euros :

a) Calculez les aides auxquelles ces personnes ont droit, en fonction de leur situation .

b) Rédigez la lettre de réponse que vous faites ce jour à Hervé JONQUILLE pour lui indiquer les aides auxquelles lui et son amie peuvent prétendre ainsi que les formalités de constitution de leur dossier (utilisez pour votre réponse **l'annexe VII** à joindre à votre copie).

DOSSIER 3 : LES TRAVAUX A EFFECTUER
ET LES TECHNIQUES DU BÂTIMENT.
cf. Annexes VIII et IX

A) PROBLEME A LA RESIDENCE « LES PINS ».

Sur le site de Jeumont, dépendant de l'Agence Sud de MAUBEUGE, le système d'interphonie d'une des entrées d'un des immeubles de la résidence « LES PINS » doit faire l'objet d'une remise en état . Les locataires souhaitent que les travaux soient effectués très rapidement.

La SA HLM du Nord doit choisir un fournisseur. Or, après plusieurs demandes, vous n'avez reçu qu'un devis répondant aux exigences du cahier des charges, celui de la société "LOGISTI" (**Annexe VIII**).

Lors d'une réunion prochaine, le directoire de la SA devra prendre sa décision de remettre en état le système en utilisant les services de la société "LOGISTI", ou de reculer la date des travaux, faute de devis comparatifs.

Expliquez dans une courte note à l'attention du directoire la situation présente afin de lui permettre de prendre la décision la mieux adaptée.

B) TECHNIQUES DU BÂTIMENT.

Dans cette même résidence « LES PINS », une porte d'entrée doit être remplacée. Vous devez vérifier si l'extrait du CCTP joint en **annexe IX** répond bien à l'attente de la SA HLM du Nord.

- 1) Expliquez les mots ou expressions soulignés (y compris CCTP)
- 2) Expliquez en quoi la porte décrite dans l'extrait du CCTP répond :
 - à des exigences thermiques
 - à des exigences acoustiques
- 3) Citez d'autres exigences (au moins quatre) attendues pour une porte d'entrée et expliquez-les.

LISTE DES ANNEXES.

ANNEXE I : La SA HLM du Nord.

Ia : La société.

Ib : L'Agence Centre de la SA HLM du Nord.

ANNEXE II : le site de RONCHIN.

IIa : Vivre à Ronchin !

IIb : Le peuplement du site de Ronchin.

ANNEXE III : Participation au salon « Se loger en louant ».

ANNEXE IV : Pièces à joindre à la demande de logement.

ANNEXE V : Situation des demandeurs d'un logement (Hervé JONQUILLE et Patricia LACOURT).

ANNEXE VI : Montant des aides

VIa : Les aides à l'installation

VIb : Extrait du montant de l'aide A.P.L

ANNEXE VII : Lettre SA HLM du Nord (A joindre à la copie).

ANNEXE VIII : Devis de la société « Logisti ».

ANNEXE IX : Extrait du CCTP.

ANNEXE I : LA SA HLM DU NORD.

ANNEXE I a : LA SOCIETE.

SES ORIGINES : Créée en 1956, sous l'impulsion de Monsieur Albert DENVERS, alors membre du Conseil Général du département du Nord, la SA HLM du Nord avait pour mission d'origine de développer l'accèsion à la propriété.

SON PATRIMOINE : La SA HLM du Nord gère actuellement 6 766 logements HLM et 617 équivalents logements (locaux commerciaux, locaux collectifs), la plupart dans le département du Nord.

Les logements sont principalement répartis en trois zones gérées par trois agences :

- **L'agence du Centre** à Villeneuve d'Ascq : 1 910 logements
- **L'agence du Nord** à Dunkerque : 2 599 logements
- **L'agence du Sud** à Maubeuge : 2 184 logements

ANNEXE I b : L'AGENCE DU CENTRE.

CARTE D'IDENTITE : Agence du Centre, 10, rue du Vaisseau – BP. 14
59651 Villeuneuve d'Ascq Cedex
Tel : 03.20.43.98.10.
Fax : 03.20.43.98.11
Horaires d'ouverture : 8h30 – 12h00 ; 13h30 – 17h30
Du lundi au vendredi et sur rendez-vous.

UNE EQUIPE ATTENTIVE AU SERVICE DE LA CLIENTELE !

- Une douzaine de personnes à l'écoute des clients.
- Une devise : La qualité de l'accueil, un engagement de chaque instant !

ANNEXE II : LE SITE DE RONCHIN.

ANNEXE II a : VIVRE A RONCHIN !

(Sources : Brochure SA HLM du Nord)

LES RESIDENCES :

A proximité du centre ville de Ronchin venez découvrir nos trois résidences Marcel Bertrand, Comtesse de ségur, et Condé.

Nous vous offrons des logements de tous types (Type II à type V), spacieux, clairs et entièrement réhabilités.

Au cœur de ces résidence vous trouverez un centre commercial (épicerie, bar tabac, presse, boulangerie, ludothèque, crèche, cabinets médicaux et pharmacie) ainsi qu'une aire de jeux pour enfants, terrain de foot, basket et piscine.

UN ESPRIT :

ENTREZ SANS FRAPPER ! Dans notre agence ou notre point accueil situé sur le site, notre service location n'hésitera pas à répondre à vos questions, à vous de programmer de nombreuses visites de logements sur rendez-vous.

Aucun frais d'agence ne vous sera réclamé à votre entrée dans les lieux et nos conseillers en location s'occuperont de vos dossiers A.P.L.

DES SERVICES DE PROXIMITE :

- Activités sportives : Piscine (en face de nos résidences)
Bowling (à 800 m)
Nombreuses salles de sport
- Activités socio-éducatives : Ludothèque
Crèche
Ecoles maternelles
Ecoles primaires
Collège et Lycée
Centre social
Maison pour les jeunes
Bibliothèque Municipale

Mais également axe autoroutier à 500 m desservant la métropole lilloise, l'aéroport de Lesquin à 10 minutes, les gares etc....

Un marché traditionnel chaque jeudi et dimanche matin.

POINTS FORTS ET POINTS FAIBLES DU SITE :

- | | |
|---|--|
| - Proximité axes routiers | - Portes à ventouse avec fermeture privatisée |
| - Proximité Lille et Villeneuve d'Ascq
(villes universitaires) | - Variété dans la typologie de logement (T2 à T5) |
| - 5 mm du centre ville | - Appartement réhabilités |
| - Espaces verts | - Liaison transport en commun |
| - Complexe sportif | - Rénovation des entrées |
| - Commerces au bas des bâtiments | - Zone résidentielle aux alentours |
| - Point d'accueil HLM | - Chantier insertion (Aide personnalisée au retour à l'emploi pour les locataires) |

DES ACTIONS DE PARTENARIAT

(Sources : Rapport social SA HLM du Nord.)

Les animations : Les animations de quartiers ont été particulièrement nombreuses et réussies . La SA HLM du Nord s'est encore fortement impliquée dans la vie des quartiers et a monté avec les villes, les correspondants d'entrée, les associations de locataires, de nombreuses animations (...)

Les projets de quartier : La conduite des projets de quartier a permis d'obtenir un certain nombre d'avancées dans nos sites sensibles (...). La pression exercée auprès de la ville a permis d'obtenir un poste de police de proximité. Les responsables d'entrée d'immeuble ont été à l'initiative de nombreuses animations : raid sportif, sensibilisation à l'euro, décorations de Noël, concours de tartes, concert... Les entrées ont été rénovées, le système de fermeture des portes a été renforcé pour limiter les intrusions.

L'engagement de service: Pour parfaire sa démarche qualité, la SA HLM du Nord s'est lancée dans une procédure d'engagement de services. La démarche consistera à identifier, avec l'aide de nos clients, des engagements qui seront affichés et évalués en permanence.

Pour conduire cette démarche, 5 groupes de travail ont été créés après avoir entendu des groupes d'expression de locataires, de responsables d'entrée et d'associations de locataires représentatives (...).

ANNEXE II b : LE PEUPEMENT DU SITE DE RONCHIN.

LES RESSOURCES DES FAMILLES : Les ressources des familles logées à la SA HLM du Nord sont sensiblement plus faibles que dans la majorité des autres sociétés d'HLM.

Les objectifs de peuplement que la SA HLM du Nord se fixe dans les zones sensibles tendent à corriger le profil de la population. Ainsi, dans les Z.U.S.* , 60% de la population entrée bénéficient de ressources au moins égales à 60% des plafonds en vigueur.

Parallèlement, l'analyse de la demande de logement par l'Observatoire Régional, montre que le poids des ménages aux ressources inférieures à 60% des plafonds est globalement plus important dans le stock de demandes que chez les locataires.

LES STATISTIQUES PRESENTANT LE PEUPEMENT DU SITE DE RONCHIN

Source : SA HLM du Nord Mars 2001.

	ZUS FRANCE	ZUS NORD	RONCHIN
Activités professionnelles			
Emplois stables	43%	37%	36%
Emplois précaires	11%	13%	8%
Chômeurs	17%	18%	18%
Autres	29%	32%	38%
TOTAL	100%	100%	100%
Ressources des ménages			
Ménages défavorisés	22%	25%	40%
Ménages Rmistes	7%	11%	22%
Ménages chômeurs	15%	17%	30%
Ménages emplois précaires	8%	9%	5%

Z.U.S.* : Zone Urbaine Sensible
Ronchin n'est pas classé en Z.U.S.

ANNEXE III. PARTICIPATION AU SALON « SE LOGER EN LOUANT ».

Les stands du salon sont proposés aux exposants par modules de 9 m², le prix du m² est de 225 euros. Dans ce prix sont compris les branchements électriques, la moquette, deux chaises et une table.

Toute autre prestation est possible mais payante : location de plantes et de mobilier supplémentaire, raccordement au réseau téléphonique, télécopie etc...

Une animation sonore est prévue ainsi que des conférences-débats sur les questions que peuvent se poser les locataires et les bailleurs (leurs obligations, leurs droits, les charges, les réparations, les différentes aides et prestations etc...).

On peut estimer à 5 000 visiteurs la fréquentation du salon.

5% de ces visiteurs viendront en curieux, l'entrée au salon étant gratuite. Les autres visiteurs peuvent avoir un projet, on estime à 70% ceux qui recherchent un logement en location et 50% de ceux-ci recherchent une location chez un bailleur social.

La SA HLM du Nord décide de louer un stand de 27 m², du mobilier et des plantes d'ornement pour 600 euros. Deux membres du personnel de l'Agence du Centre seront mobilisés pendant les trois jours du salon : salaire mensuel 1 200 euros (6 jours ouvrables par mois). La SA créera pour l'occasion 5 000 plaquettes de présentation (2 pages recto verso format A3), présentant la SA HLM du Nord et son patrimoine, le coût d'une photocopie recto est de 0,03 euro.

ANNEXE IV : PIÈCES A JOINDRE A LA DEMANDE DE LOGEMENT.



AGENCE CENTRE
Immeuble "Le Village"
11 rue du Village - B.P. 111
59651 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX
Tél. 03 20 43 40 14 Fax 03 20 43 40 11
S.A. HLM DU NORD

PIÈCES A JOINDRE A LA DEMANDE DE LOGEMENT

DANS TOUS LES CAS

- Photocopie de la carte d'identité pour toutes les personnes composant la famille et/ou du livret de famille
- Photocopie de l'avis d'imposition ou de non imposition sur les revenus de l'année **1990**, et déclaration des ressources **2001**, pour toutes les personnes de votre foyer ayant des revenus, ou attestation sur l'honneur si vous n'avez rien perçu.
- Un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal.
- Notification CAF

VOUS ETES SALARIE (E)

- Copie du contrat de travail
- Copie des 3 dernières fiches de salaire
- Faire remplir le cadre réservé aux employeurs, en dernière page de l'imprimé "demande de logement"

VOUS ETES ETUDIANT (E)

- Photocopie du certificat de scolarité, de la carte étudiant
- Notification d'attribution de bourse

VOUS ETES RETRAITE (E) OU PENSIONNE (E)

- Notification d'attribution de retraite et les 3 derniers talons de paiement ou décompte bancaire

VOUS ETES INVALIDE

- Notification d'attribution de la pension et les 3 derniers talons de paiement

VOUS ETES DEMANDEUR D'EMPLOI

- 1) Indemnisé
 - Avis de prise en charge des ASSEDIC et les 3 derniers talons de paiement
- 2) Non indemnisé
 - Photocopie de l'inscription à l'ANPE et éventuelle notification du RMI

VOUS ETES DE NATIONALITE ETRANGERE

- Photocopie recto-verso du titre de séjour en cours de validité ou de la carte de travail

VOUS ETES MILITAIRE

- Photocopie du certificat de pension militaire

VOUS ETES LOCATAIRE

- Photocopie des 3 dernières quittances de loyer et attestation sur l'honneur de votre propriétaire que vous n'êtes redevable d'aucune somme

VOUS ETES HEBERGE (E)

- Attestation sur l'honneur de la personne qui vous héberge

VOUS ETES PROPRIETAIRE

- Photocopie de l'acte de vente ou de la promesse de vente
- Calendrier des prêts et attestation à jour des paiements

VOUS ETES DIVORCE (E) OU EN INSTANCE DE DIVORCE

- Photocopie de l'ordonnance de non-cohabitation ou du jugement de divorce

VOUS AVEZ UN GARANT

- Celui-ci doit nous fournir les mêmes pièces que vous selon sa situation
- Déclaration sur l'honneur qu'il se porte garant

VOUS PERCEVEZ DES PRESTATIONS CAF (APL, RMI, AAH, AF, AJE, AIDE AU LOGEMENT)

- Notification de vos droits

ANNEXE V : SITUATION DES DEMANDEURS D'UN LOGEMENT.

Hervé JONQUILLE 26 ans et Patricia LACOURT 22 ans souhaitent s'installer et louer un appartement . Patricia est étudiante à Lille et Hervé a un emploi à la chocolaterie de Villeneuve d'Ascq (CDD de 6 mois). Il gagne 945,18 euros par mois soit l'équivalent de 1,6 RMI.

Son revenu imposable a été de 8 842,04 euros en 2 000.

Actuellement Hervé et Patricia vivent chez les parents d'Hervé, 32 bis rue Gaston Baratte 59 650 Villeneuve d'Ascq.

Ils recherchent un T2 dans l'agglomération et veulent s'informer sur les prestations auxquelles ils peuvent avoir droit pour les aider dans leur installation et le paiement de leur loyer.

ANNEXE VI a : LES AIDES A L'INSTALLATION.

aides	Loca Pass Pris charge par Le C.I.L.	Aides à l'installation Du Conseil Général	Prêt jeune ménage CAF
Conditions D'octroi			
Age	Moins de 30 ans	--	Pas plus de 52 ans à 2
Ressources Emploi	-- CDD ou CDI ou Demandeur d'emploi	Revenus inférieurs à 1,5 RMI	Pas plus de 1829,38 euros par mois
Montant de l'aide	Caution et garantie de loyer pendant 3 ans	-- Caution et paiement d'un mois de loyer	-- Prêt de 1524,49 euros remboursable par mensualité de 38,11 euros

ANNEXE VI b : EXTRAIT DES MONTANTS DE L'AIDE A.P.L (aide personnalisée au logement) EN EUROS.

Pour un couple sans personne à charge.

Loyer en euros	228,67	236,30	243,92	251,54	259,16	266,78	274,41	282,03
Revenus en euros								
6860,20	116,01	122,57	129,43	135,83	142,69	149,25	155,50	161,29
7012,65	110,68	117,08	123,94	130,34	137,20	143,61	149,86	155,65
7165,10	105,19	111,59	118,30	124,70	131,56	137,97	144,22	149,86
7317,55	99,70	106,10	112,81	119,21	125,92	132,32	138,42	144,22
7470,00	94,36	100,62	107,32	113,73	120,43	126,68	132,78	138,42
7622,45	88,88	95,13	101,83	108,09	114,79	121,04	127,14	132,78
7774,90	83,54	89,64	96,35	102,60	109,30	115,40	121,50	127,14
7927,35	78,05	84,15	90,86	96,96	103,66	109,76	115,86	121,35
8079,79	72,56	78,66	85,37	91,47	98,02	104,12	110,22	115,70
8232,25	67,23	73,33	79,88	85,98	92,54	98,63	104,58	109,91
8384,70	61,74	67,84	74,39	80,34	86,89	92,99	98,94	104,27
8537,14	56,25	62,35	68,75	74,85	81,25	87,35	93,30	98,63
8689,60	50,92	56,86	63,27	69,21	75,77	81,71	87,50	92,84
8842,04	45,43	51,37	57,79	63,72	70,13	76,07	81,86	87,20
8994,45	40,10	45,89	52,29	58,08	64,64	70,43	76,22	81,41
9146,94	34,60	40,40	46,80	52,59	59,00	64,79	70,58	75,77
9299,40	29,12	34,91	41,31	47,11	53,36	59,15	64,94	69,97
9451,84	23,78	29,42	35,82	41,47	47,87	53,51	59,30	64,33
9604,29	18,29	23,93	30,34	35,98	42,23	47,87	53,66	58,69
9756,74	0	18,45	24,70	30,34	36,74	42,29	48,02	52,90

ANNEXE VII: LETTRE (A joindre à la copie)

COPIE
MULTIPLIÉE



Siège Social : "Le Ventrose" - 10, rue du Vaisseau - BP 287 - 59605 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX (Métro "Hotel de Ville")
Tel : 03 20 43 97 10 - Télécopie : 03 20 43 97 11
Société Intermédiaire Créatrice et Gèreuse de Sociétés Locataires - Capital : 200 000 000 - 5 rue de la République - 59000 Lille

ANNEXE VIII : DEVIS DE LA SOCIETE LOGISTI.

DEVIS N° : 3471

LOGISTI
2, rue Marquis
59 600 MAUBEUGE

Tél : 03.27.12.28.89
Fax : 03.27.12.28.42

Affaire suivie par Mr LEMAN
Le 2 avril 2002

SA HLM du Nord
2, Avenue de la République
59 600 MAUBEUGE

Objet : Réfection interphonie

Désignation	Quantité	Prix unitaire HT En euros	Total HT En euros
<u>Détail de la prestation</u>			
Fourniture et pose			
- Centrale CAPAC 4000 et tête de lecture	1	782,98	782,98
- Badges gravés	96	9,60	921,60
- Alimentations	2	124,03	248,06
- Temporisation	1	44,82	44,82
- Boîtes 12S	3	68,60	205,80
- Tableau 12 modules	1	36,59	36,59
- Platine de rue 32 boutons	1	971,71	971,71
- Micro HP	1	108,85	108,85
- BP (no,nf)	1	38,42	38,42
- Ventouses	3	175,62	526,86
- Ferme porte	1	195,13	195,13
- Lexan 560*920*8	5	146,35	731,75
- Porte à charnière au dos de la porte de la rue	1	118,91	118,91
		TOTAL HT	4 931,48
		Montant TVA 5,5%	271,23
		TOTAL TTC	5 202,71

Les conditions de ce devis sont valables 2 mois .
Pour passer commande nous consulter.
Les travaux sont réalisés dès réception de la commande.

ANNEXE IX : EXTRAIT DU CCTP.

Lot 05 : Menuiseries extérieurs

05.20.01 : Porte extérieure

La porte est à deux vantaux à la française dont un semi-fixe, elle est en aluminium laqué marron.

Le dormant est un composé de profilés à rupture de pont thermique de 42 mm de large avec battement incorporé. L'assemblage est effectué en coupe d'onglet avec équerres à pions. L'étanchéité est faite par joints de battement EPDM.

L'ouvrant est composé de profilés à rupture de pont thermique de 50 mm de large. L'assemblage est effectué en coupe d'onglet avec équerres à pions. La feuillure est de type portefeuille muni de joints en U (EPDM) avec une prise de volume de 5 à 27 mm. Le vitrage est un 4/12/4 antellio clair.

Les paumelles sont réversibles avec axe inox et chemise polyamide.

La serrure est une serrure à larder multi-points.

Le semi-fixe est fermé avec boîtier de crémone.

La porte a une barre de poussée et des poignées.